

SIDACTION

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

228, rue du Faubourg Saint-Martin

75010 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

SIDACTION

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

228, rue du Faubourg Saint-Martin

75010 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de l'association SIDACTION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SIDACTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

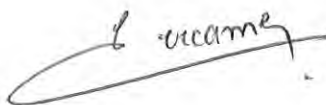
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 12 juin 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Vercamer', with a large, sweeping loop at the end.

Jean-Pierre VERCAMER

Bilan de Sidaction

au 31 décembre 2018

ACTIF	BRUT	amortissements et provisions	NET	Net 2017
Actif immobilisé	2 448 495	845 692	1 602 803	1 646 470
<i>Immobilisations incorporelles</i>	425 184	384 989	40 196	97 982
<i>Immobilisations corporelles</i>	1 634 519	460 703	1 173 816	1 182 956
<i>Immobilisations financières</i>	356 542		356 542	356 232
<i>Immobilisations en cours</i>	32 250		32 250	9 300
Actif circulant	6 433 210 [▼]	92 699 [▼]	6 340 511	7 278 010
<i>Stocks</i>	32 331		32 331	31 583
<i>Avances et acomptes versés</i>	40 099		40 099	79 469
<i>Créances</i>	244 124		244 124	130 009
<i>Autres</i>	309 432		309 432	186 802
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	2 508 855	92 699	2 416 156	
<i>Disponibilités</i>	3 298 369		3 298 369	6 850 148
Comptes de régularisation	118 259		118 259	113 383
<i>Charges constatées d'avance</i>	118 259		118 259	113 383
TOTAL ACTIF	8 999 964	938 391	8 061 573	9 037 863
Stock de legs en cours	1 072 420			
PASSIF	BRUT		NET	Net 2017
Fonds propres	4 540 076		4 540 076	4 026 148
<i>Réserves statutaires</i>	46 175		46 175	46 175
<i>Autres réserves</i>	4 493 902		4 493 902	3 979 973
Résultat de l'exercice	583 463		583 463	513 929
Provisions pour risques et charges				
Fonds dédiés				222 184
Dettes	1 654 670		1 654 670	2 185 266
<i>Concours bancaire</i>				
<i>Dettes fournisseurs</i>	697 409		697 409	691 143
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	920 234		920 234	839 880
<i>Autres dettes</i>	37 027		37 027	654 243
Comptes de régularisation	1 283 364		1 283 364	2 090 336
<i>Produits constatés d'avance</i>	1 283 364		1 283 364	2 090 336
TOTAL PASSIF	8 061 573 [▼]		8 061 573	9 037 863

Compte de résultat de Sidaction

au 31 décembre 2018

	2018	2017
	12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	16 919 781	16 568 279
<i>Ventes de marchandises</i>	7 274	12 388
<i>Subventions d'exploitation</i>	2 021 239	1 725 535
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>	27 652	16 745
<i>Dons, droits et autres produits</i>	14 863 616	14 813 611
Charges d'exploitation	16 474 803	16 278 104
<i>Charges courantes et de collecte</i>	5 716 833	5 444 100
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	280 424	268 901
<i>Salaires et traitements</i>	2 060 605	2 007 086
<i>Charges sociales</i>	988 622	977 927
<i>Dotations aux amortissements</i>	104 839	115 008
<i>Dotations aux provisions</i>	0	0
<i>Financements versés</i>	7 014 325	7 033 621
<i>Autres charges</i>	309 155	431 461
RESULTAT D'EXPLOITATION	444 979	290 175
Produits financiers	9 910	7 927
<i>Produits nets sur cession de SICAV</i>	0	0
<i>Autres produits financiers</i>	9 910	7 927
Charges financières	92 699	39
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	92 699	39
RESULTAT FINANCIER	(82 789)	7 888
Produits exceptionnels	5 842	364
<i>Produits sur opérations de gestion</i>	5 842	364
Charges exceptionnelles	2 977	1 392
<i>Charges sur opérations de gestion</i>	2 977	1 392
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 866	(1 028)
IMPOT SUR LES SOCIETES	3 776	6 899
SOLDE INTERMEDIAIRE	361 279	290 136
Résultat intermédiaire	361 279	290 136
Report des ressources affectées	222 184	445 977
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	222 184
Résultat Net	583 463	513 929
<i>Total des produits</i>	<i>17 157 718</i>	<i>17 022 547</i>
<i>Total des charges</i>	<i>16 574 254</i>	<i>16 508 618</i>

Annexes aux comptes de Sidaction

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et arrêtés selon la réglementation française en vigueur et notamment en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 ;
- règlement ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au plan comptable général
- Règlement N°99-01 du CRC relatif aux modalités des comptes annuels des associations et fondations ;

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques dans le respect de la continuité de l'exploitation et de la permanence des méthodes.

Informations relatives au Bilan

ACTIF

Immobilisations incorporelles

La durée réelle d'utilisation des immobilisations incorporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes :

- 3 ans pour les immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

Total au 31/12/17	Acquisitions 2018	Diminutions 2018	Total au 31/12/18
415.884 €	9 300		425 184

(Amortissement linéaire sur durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/17	Dotations 2018	Diminutions 2018	Total au 31/12/18
317.902 €	67 086		384 988

Immobilisations corporelles

La durée réelle d'utilisation des immobilisations corporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes :

- 5 ans pour les travaux et les imprimantes
- 3 ans pour le mobilier de bureau
- 3 ans pour les ordinateurs fixes
- 2 ans pour les ordinateurs portables.

Construction de l'association

Total au 31/12/17	Acquisitions 2018	Diminutions 2018	Total au 31/12/18
1.090.997 €			1.090.997 €

Installations du siège de l'association

Valeurs brutes

Total au 31/12/17	Acquisitions 2018	Diminutions 2018	Total au 31/12/18
283.248 €	12 283		295 531

(Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/17	Dotations 2018	Diminutions 2018	Total au 31/12/18
224.662 €	17 637		242 299

Matériel informatique

Valeurs brutes

Total au 31/12/17	Acquisitions 2018	Diminutions 2018	Total au 31/12/18
195.330 €	16 672	11 504	200 498

(Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/17	Dotations 2018	Diminutions 2018	Total au 31/12/18
174.437 €	13 174	7 517	180 094

Mobilier de bureau

Valeurs brutes

Total au 31/12/17	Acquisitions 2018	Diminutions 2018	Total au 31/12/18
47.847 €	2 634	2 988	47 493

(Amortissement linéaire sur durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/17	Dotations 2018	Diminutions 2018	Total au 31/12/18
35.365 €	5 932	2 988	38 309

Immobilisations financières

Ce montant correspond à :

- Des dépôts de garantie versés par l'association pour ses locaux administratifs. Il s'agit donc de créances à plus d'un an.
- Des parts sociales du Crédit Coopératif

Stocks

Les stocks s'élèvent à 32 331 euros à la fois pour la boutique et pour les opérations régionales.

Avances et acomptes versés

Les avances et acomptes versés s'élèvent à 40 099 euros. Ils correspondent principalement à des transferts dans le cadre du projet OPP ERA 2 pour 14 709 €, une avance dans le cadre du Dîner de la Mode pour 15 600 € et une avance de 8 626 € pour l'UJC.

Autres créances

Les autres créances d'un montant de 309 432 euros correspondent notamment à :

- Des produits à recevoir pour 247 360 euros
- ANRS pour 43 234 euros
- Des engagements auprès de nos partenaires pour 9 608 euros
- Créances diverses pour 9 230 euros

Toutes les créances sont d'échéance à moins d'un an.

Valeurs mobilières de placement

Le stock de valeurs mobilières de placement constaté au 31 décembre 2018 est à 2 508 855. Une provision pour dépréciation des VMP a été constituée à hauteur de 92 699 €.

Disponibilités

Les disponibilités sont constituées :

- des valeurs à l'encaissement de dons reçus au mois de janvier 2019 mais datés de l'année 2018 pour un montant de 372 934 euros,
- des comptes bancaires et postaux courants, des livrets qui affichent une valeur globale de 2 924 780 euros
- de la caisse pour un montant de 474 euros,
- des intérêts à recevoir pour 181 euros.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 118 258 euros. Il s'agit :

- des contrats d'abonnement et de maintenance courant sur plusieurs exercices, des assurances et des loyers du premier trimestre, pour un montant de 95 796 euros.
- des voyages 2019 réglés en 2018 pour 12 726 euros
- des charges de communication pour 6 034 euros
- autres charges diverses pour 3 701 euros

PASSIFFonds propres

La dotation statutaire de 46.175 euros est maintenue. La réserve votée par l'Assemblée Générale en 1998 (1.524.490 euros) a été augmentée d'une partie du résultat 2007 pour 500.000 euros par l'Assemblée Générale en 2008, puis augmentée de 1.427.882 euros par l'Assemblée Générale de 2015.

De plus, en 2015, le solde des comptes de fonds dédiés correspondant aux affectations successives de résultats au cours des exercices précédents, a été transféré au compte de réserves.

L'Assemblée Générale de 2018 a affecté le résultat 2017 en réserve ce qui porte celle-ci à 4 493 902 euros.

Le résultat 2018 positif de 583 463 € se trouve sur la ligne « Résultat de l'exercice » au passif du bilan.

Le détail des fonds propres est présenté dans le tableau suivant :

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- valeur du patrimoine intégré				
- fonds statutaires	46.175	0	0	46.175
- apports				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Réserves				
- réserves indisponibles				
- réserves statutaires ou contractuelles				
- réserves réglementées				
- autres réserves	3.979.973	513.929		4.493.902
TOTAL FONDS PROPRES	4.026.148	513.929		4.540.077

La hausse de 513 929 K€ correspond à l'affectation du résultat de l'exercice 2017.

Provisions pour risques et charges

L'association comptabilise une provision pour litige lorsque le risque est considéré comme probable, et peut être raisonnablement évalué sur la base des informations disponibles à la date de clôture.

Total au 31/12/17	Dotations 2018	Reprises 2018	Total au 31/12/18
0 €	0 €	0 €	0 €

Fonds dédiés :

Est constatée en Fonds dédiés la partie des ressources non consommées à la clôture relative au Fonds de dotation Pierre Bergé. Le financement du fonds allouant ce financement aux organismes de recherche et aux associations travaillant sur la prévention et la prise en charge des malades.

Au 31/12/2018 le fonds de dotation Pierre Bergé est totalement consommé et affiche un solde nul.

Dettes

Les dettes fournisseurs (697 409 €) correspondent à des frais du dernier trimestre 2018 dont le règlement interviendra en 2019 (547 587 €), à des factures non parvenues (149 822 €).

Les autres dettes (37 027 €) correspondent à des legs en cours de réalisation.

Les dettes fiscales, sociales et autres dettes (920 234 €) correspondent :

- aux charges salariales du quatrième trimestre 2018, réglées en 2019 (158 769 €)
- aux charges fiscales 2018, réglées en 2019 (40 023 €)
- aux provisions pour congés payés (714 290 €)
- autres salaires (7 152 €)

Toutes les dettes sont d'échéance à moins d'un an.

Produits constatés d'avance

Les produits de subventions reçus dans l'année mais non consommés en fin d'année sont comptabilisés en Produits constatés d'avance.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1 283 364 €. Il s'agit de produits encaissés en 2018 pour des projets 2019 correspondant à :

- des subventions de l'Agence Française de Développement pour 775 698 €
- des subventions Mairie de Paris pour 215 156 €
- des fonds reçus dans le cadre du Diner de la Mode 2019 pour 151 500 €
- Expertise France pour 104 607 €
- Unitaïd pour 3 703 €
- Fondation de France pour 32 700 €

Engagements hors bilan

Missions sociales

Dans la procédure d'attribution de financements, les engagements du Conseil d'Administration ne deviennent exécutoires qu'à compter de la signature d'une convention de financement avec le tiers destinataire des fonds. Toutefois, il a paru utile de faire figurer ici l'ensemble des décisions du Conseil d'Administration portant sur les financements. En 2018, les engagements sont donc les suivants :

	Fonds Prévention et Aide aux malades	Fonds Recherche
Solde des soutiens financiers à verser au 31/12/17	1.974.447	3.985.045
Engagements nouveaux de l'exercice 2018	3 451 389	2 044 134
Versements effectués durant l'exercice 2018	3 583 939	3 196 106
Reliquats affectés aux	9 460	

versements 2018		
Solde des soutiens financiers au 31/12/18	1 832 438	2 833 073

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et soins et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation des produits

Les opérations de ventes de marchandises se composent :

- de la boutique sur notre site pour 7 250 €
- des abonnements à Ensemble pour 24 €

Les subventions d'exploitation :

Méthode de comptabilisation retenue pour les subventions :

Les produits de subventions reçus dans l'année mais non consommés en fin d'année sont comptabilisés en Produits constatés d'avance.

Les produits de subvention non reçus dans l'année mais consommés dans l'année sont comptabilisés en Produits à recevoir.

Elles s'élèvent à 2.021.239 € et se composent particulièrement de :

- des subventions de l'Agence Française de Développement (1.032.317 €) dans le cadre des projets internationaux,
- des subventions de la Direction Générale de la Santé (90.000 €) et du Ministère de la Justice (24.500 €) dans le cadre des projets de prévention et d'aide aux malades en France,
- des subventions de la Mairie de Paris (292.633 €),
- des subventions Expertise France et Fonds Mondial (274.439 €)
- des subventions Unitaïd (271.074 €)
- ANRS (36.276 €)

Les transferts de charges :

Ils sont constitués de prises en charge dans le cadre de formations Fongecif.

Les autres produits soit 14 863 615 € concernent :

- les redevances, droits d'auteurs et de reproduction pour 97 951 €,
- les dons du public (11 250 300 €),
- les produits des différentes opérations de collecte et de mécénat (2 041 520 €),

- les produits des legs encaissés durant l'exercice ainsi que des assurances vie ;

Lors du débouclage définitif du dossier des legs ou de donations, le montant de la vente est comptabilisé au compte de produit correspondant et les charges ayant été engagées pour l'acquisition du bien pendant la transmission viennent diminuer ce produit.

Cette comptabilisation est déclenchée par la réception du décompte définitif du notaire.

Le montant ainsi passé dans les comptes en 2018 s'élève à 1 254 783 €,

- les partenariats média (67 528 €)
- les cotisations des membres (8 380 € - plateforme Elsa et Administrateurs de Sidaction),
- les produits divers de gestion (143 152 € dont notamment 12 424 € de loyers, 119 763 € et de restitutions de nos partenaires).

Les produits financiers (9 910 €) concernent les plus values et intérêts générés par les placements à court terme de la trésorerie de l'association.

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 2 977 € et correspondent au coût de sortie des immobilisations.

Remboursements des frais aux administrateurs

En 2018, Sidaction a pris en charge les frais engendrés par la participation aux Conseils d'Administration et Assemblée Générale des administrateurs pour un montant de 36 748 euros. Ces frais correspondent essentiellement aux déplacements des membres du collège international.

Valorisation des dons et apports en nature

Conformément à la recommandation en 2008 de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), nous avons évalué les concours bénévoles et les ressources en nature dont bénéficie Sidaction.

Le bénévolat

Pour l'instruction des demandes de financement émanant des associations, des laboratoires de recherche ou des jeunes chercheurs, et du secteur des soins, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida dans le processus d'attribution des fonds collectés auprès du public. Ils interviennent en amont des réunions de comité pour expertiser les dossiers de demande de financement et se réunissent en sessions plénières pour examiner les projets présentés ou en comité restreint pour l'évaluation des projets soutenus, les demandes de report ou de modification d'affectation

de financements, les demandes d'aide d'urgence ou les demandes de financement exceptionnel.

Au 31 décembre 2018, le Comité Associatif Sida chargé d'instruire les dossiers d'aide aux malades déposés par les associations françaises comptait 26 membres.

Le Comité Scientifique et Médical chargé d'instruire les dossiers de recherche scientifique et médicale et les demandes de jeunes chercheurs comptait 28 membres.

Le Comité International chargé d'instruire les dossiers des associations étrangères dans le cadre de l'appel d'offre international comptait 18 membres.

Chaque dossier est expertisé par 2 à 3 instructeurs, le temps d'expertise étant de 1 à 3 heures, selon le type de projet présenté. Compte tenu du nombre de dossiers étudiés, que ce soit pour une demande de financement ou une évaluation, le temps que les experts ont consacré à l'examen des financements accordés par Sidaction est estimé en 2018 à :

- 1 597 heures de travail pour les experts du Comité Associatif Sida,
- 602 heures de travail pour les experts du Comité Scientifique et Médical,
- 558 heures de travail pour les experts du Comité International,

Différents experts sont aussi sollicités dans le cadre des missions menées par Sidaction, pour participer à des groupes de travail et de réflexion, comme le groupe expert prison. En 2018, ils ont effectué 112 heures de travail bénévole.

Enfin, les experts des différents comités et notamment les présidents sont régulièrement sollicités pour participer aux opérations de communication menées par l'association. Ils y ont consacré 196 heures en 2018.

La diversité des situations professionnelles et personnelles de chacune de ces personnes, qui apportent toutes une expertise de qualité, ne permet pas de valoriser financièrement ces 3 065 heures de travail qui nous sont offertes.

Par ailleurs, Sidaction a fait appel au bénévolat dans le cadre de l'organisation des opérations collecte et de communication et en soutien occasionnel pour les différents services de Sidaction. Nous avons choisi de valoriser chaque heure de bénévolat offerte au SMIC horaire.

La générosité des bénévoles, dans le cadre de l'opération Sidaction médias 2018 pour assurer la réception des appels des téléspectateurs souhaitant faire une promesse de don, a apporté 3 618 heures de réponse téléphonique à l'association valorisées pour un total de 56 121 euros.

Toujours dans le cadre de la collecte de fonds et autres événements, nous avons également organisé différentes opérations (Dîner de la mode) durant lesquelles nous avons fait appel à des bénévoles pour un nombre total de 522 heures. Cela représente un apport de 8 097 euros.

Les prestations et dons en nature

Le Sidaction médias, qui permet de collecter un quart environ des ressources annuelles de l'association, ne pourrait exister sans la générosité de nos partenaires, qu'il s'agisse des 29 médias qui pendant trois jours ouvrent leurs antennes à Sidaction, des entreprises qui mettent à notre disposition leurs plateaux téléphoniques pour la réception des promesses de dons, ou des réseaux d'affichages, titres de presse et sites internet qui diffusent notre campagne d'appel aux dons.

Il est impossible d'évaluer précisément la valeur des gratuités dont nous bénéficions, faute de référence, aucune opération de ce type n'étant menée par le secteur lucratif. Pour l'année 2018, nous pouvons valoriser une partie de ces gratuités pour un montant total de 1 104 800 euros uniquement dédiés à la diffusion de la campagne d'appel aux dons.

Nous avons aussi bénéficié de gratuités pour l'organisation du Dîner de la mode pour un montant de 153 339 euros.

Tous les dons en nature ont été valorisés au coût réel de la prestation ou du bien lorsque nous avons l'information, ou au coût d'une prestation ou d'un bien équivalent.

Information sur la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants au sens de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006

Les 3 plus hauts cadres dirigeants de l'association Sidaction sont le Président, la Vice-présidente et le Trésorier. Ces 3 plus hauts cadres dirigeants ne perçoivent aucune rémunération de l'association Sidaction.

Information sur les 5 plus hautes rémunérations

Le montant annuel brut des cinq rémunérations les plus importantes s'élève à 366 072 euros.

Information sur les provisions pour indemnités de départ à la retraite des salariés

L'application des modalités du droit du travail pour le calcul des provisions d'indemnités qui seraient dues aux salariés de l'association au titre de leur départ à la retraite détermine une somme dont l'impact est négligeable pour l'exercice 2018. Aucune provision n'a donc été constatée pour ce poste.

Le calcul basé sur un taux de revalorisation des salaires de 1%, un taux d'actualisation de 1,57 %, un taux de turnover appliqué par tranche d'âge et un âge de départ à la retraite de 62 ans, donne un résultat de 231 K€. La variation avec le montant constaté en 2017 (216 K€) est très faible.

Modification de la composition du personnel

Catégorie.	Effectif au 31/12/17	Entrées (1)	Départs (1)	Effectif au 31/12/18
Non-cadres	1 CDI 1 CDD	2 1	0 2	3 0
Cadres	37 CDI 2 CDD	3 4	2 1	38 4
TOTAL	41	10	5	45

(*) correspondant à 44 Equivalent Temps Plein.

(1) Y compris les passages d'un statut non-cadre à cadre, ou les transformations de CDD en CDI.

Information sur les honoraires des Commissaires aux comptes

Conformément au décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 est de 64 328 euros au titre du contrôle légal et des travaux d'audit spécifiques sur les projets financés par l'Association.

Information sur les legs et donations à encaisser fin 2018

ANNÉES CA	Nombre de dossiers acceptés	Reste à encaisser
2007	1	3 500 €
2008	1	110 000 €
2011	1	2 000 €
2013	1	20 320 €
2014	2	70 800 €
2016	4	218 300 €
2017	3	371 500 €
2018	5	276 000 €
TOTAL	18	1 072 420 €

Les assurances vie encaissées en 2018

Numéro du dossier	Montant encaissé
17/004/A	2 516 €
17/009/A	15 124 €
17/010/A	8 688 €
17/011/A	10 953 €
17/012/A	18 388 €
18/001/A	5 197 €
18/002/A	122 097 €
18/003/A	38 298 €
18/004/A	9 310 €
18/005/A	2 237 €
18/006/A	1 336 €
15/003/A	7 682 €
Total	241 825

Les legs et donations encaissées en 2018

Numéro du dossier	Nature du legs ou de la donation	Montant encaissé
06/005/L	Somme d'argent	1 746
13/010/L	Immobilier et argent	699 735
14/007/L	Immobilier	17
15/006/L	Somme d'argent	43
15/009/L	Somme d'argent	15 769
16/004/L	Immobilier et argent	235 976
16/008/L	Somme d'argent	49 672
18/001/L	Somme d'argent	10 000
Total		1 012 958

Compte d'emploi annuel
des ressources collectées auprès du public
 au 31 décembre 2018

EMPLOIS	Emplois de 2018 Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2018 Compte de résultat	Solvi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018
1- Missions sociales	11 684 308	9 091 218	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
1-1 Réalisées en France			1- Ressources collectées auprès du public	12 823 816	12 823 816
Actions réalisées directement	2 590 511	2 015 601	1-1 Dons et legs collectés		
Versements à d'autres organismes agissant en France	4 922 892	3 830 358	Dons manuels non affectés	11 248 736	11 248 736
			Dons manuels affectés	0	0
			Legs et autres libéralités non affectés	1 250 522	1 250 522
			Legs et autres libéralités affectés	4 262	4 262
1-2 Réalisées à l'étranger			1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	320 296	320 296
Actions réalisées directement	2 079 472	1 617 976			
Versements à d'autres organismes	2 091 433	1 627 283			
2- Frais de recherche de fonds	3 507 042	2 728 727	2- Autres fonds privés :	1 742 453	
Frais d'appel à la générosité du public	3 079 333	2 395 939	3- Subventions et autres concours publics	2 021 239	
Frais de recherche de fonds privés	427 709	332 788	4- Autres produits	348 026	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3- Frais de fonctionnement	1 290 205	1 003 871			
		12 823 816			
I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	16 481 555		I TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	16 935 534	
II DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	92 699		II REPRISES DES PROVISIONS et AMORTISSEMENTS	0	
III ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	0		III REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES	222 184	
			IV VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		
IV EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	583 463		V INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V TOTAL GENERAL	17 157 717		VI TOTAL GENERAL	17 157 718	12 823 816
VI Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VII Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VIII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		12 823 816	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		12 823 816
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	0		Bénévolat	64 218	
Frais de recherche de fonds	1 322 358		Prestations en nature	1 258 140	
Frais de fonctionnement et autres charges	0		Dons en nature	0	
Total	1 322 358		Total	1 322 358	

Notes sur le compte d'emploi annuel des ressources collectées par Sidaction

Règles et méthodes d'établissement du CER

Le règlement du Comité de la réglementation comptable n° 2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations, homologué par arrêté du 11 décembre 2008, prévoit désormais un cadre normalisateur applicable à compter du 1^{er} janvier 2009. Il s'agit du 8^{ème} exercice d'application par l'association Sidaction.

Le CER est établi sur base du compte de résultat avant affectation du résultat.

A compter de l'exercice 2015, Sidaction a procédé à une modification du calcul de ses ratios validé par une décision du CA du 3 mars 2016.

Une partie des coûts de sensibilisation, jusqu'à présent intégrés dans les frais de recherche de fonds, est désormais affectée en mission sociale selon des pourcentages de répartition raisonnables.

A- Note sur les emplois

La nouvelle présentation du CER fait apparaître les charges totales de l'année et la part financée par les ressources collectées auprès du public. Le total des emplois est de 16.481.555 euros.

1- Information sur les missions sociales

Conformément aux statuts de Sidaction, les missions sociales se définissent comme suit :

« Sidaction mène des actions de lutte contre le sida par la collecte et la répartition de fonds destinés au financement de la recherche et des activités de prévention, d'entraide, d'amélioration de la qualité de la vie et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches. L'association soutient la réalisation de nouvelles actions et le développement et l'extension des actions entreprises à cette fin. »

Avec le cadre normalisateur du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER), les missions sociales sont réparties entre :

- les actions réalisées en France
- les actions réalisées à l'étranger

et en deux secteurs d'activités distincts :

- les actions menées directement par Sidaction,
- les versements à d'autres structures associatives ou de recherche menant des actions de lutte contre le sida.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France

Actions réalisées directement

Les programmes en France soutenus par Sidaction pour un montant total de 2.590.511 euros se décomposent comme suit :

- 733.830 euros pour les actions d'information, de prévention et d'aide aux malades en France dans le cadre des missions Antilles Guyane, Milieu carcéral, Prévention gay

- 552.215 euros pour les actions en direction de la recherche scientifique et médicale et d'amélioration de la qualité de vie des malades et des soins menées en France ou portées par des structures de recherche basées en France dans le cadre des missions Sciences sociales, Qualité de vie et qualité des soins, Recherche dans les PED et Jeunes chercheurs,
- 1.304.466 euros pour l'information et les événements d'échange et de visibilité, tels que le magazine Transversal ou les Essentiels, le journal Ensemble.

Les actions menées en propre par Sidaction regroupent les coûts directs et indirects affectés aux missions sociales qui disparaîtraient, conformément à la réglementation, si la mission sociale n'était pas réalisée.

Ces coûts se répartissent en 3 grandes familles :

- les coûts directs des missions

Ce sont les achats, les prestations de services, les frais de déplacements, les frais d'audit et les salaires et charges sociales des chargés de missions.

- le suivi des financements, conseil et formation

Ce sont les coûts d'instruction et de suivi des projets financés (réunion des comités, suivi des structures financées) et les coûts des salaires et charges et des frais généraux directs des services de programmes (associatifs, scientifiques et internationaux), hors frais liés aux missions conduites en propre par l'association.

- Les frais indirects des actions réalisées

Cette rubrique comprend un pourcentage des frais de structure, principalement des frais généraux liés au bâtiment et au matériel. La clé de répartition de ces frais de structure est les m² de bureaux utilisés par service et projet. Chaque année, le tableau des m² est revu en fonction des embauches et départs et des nouvelles répartitions des locaux.

Versements à d'autres organismes agissant en France

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida en France, que ce soit pour les programmes d'information, de prévention et d'aide aux malades en France, pour la recherche scientifique et médicale et les projets d'amélioration de la qualité de vie des malades, ou la participation au financement de conférences.

Les financements des programmes en France se répartissent comme suit :

	Versements effectués en 2018
Financements aides aux malades	
- Appel d'offres	1 923 518
- Appel à projet Antilles Guyane	209 400
- Appel à projet en milieu carcéral	191 350
- Appel à projet Prévention Gay	235 074
Financement Prévenir	200 000
Financements jeunes chercheurs	1 087 040
Aides aux équipes de recherche	1 049 379
Recherche Opérationnelle	27 131
TOTAL FINANCEMENTS "France"	4 922 892

1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

Actions réalisées directement

Les programmes à l'étranger soutenus par Sidaction sont l'ensemble des programmes menés en Afrique, en Asie et en Europe de l'Est gérés par le service des programmes internationaux et portent sur :

- le développement de nos actions à l'international,
- les actions de lutte contre le sida menées dans les pays en développement ou en transition,
- le soutien aux conférences internationales de lutte contre le sida.

Ces actions s'élèvent à 2.079.472 euros et regroupent les missions :

- Structuration des associations,
- Populations stigmatisées,
- Santé maternelle et infantile,
- Activités médicales,
- Financements exceptionnels,
- Gestion finance

ainsi que les lignes Urgence, plaidoyer et la mise en place de nouveaux projets.

Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida de prévention et d'aide aux malades et de recherche dans les pays en développement ou en transition, ou la participation au financement de conférences.

Les financements des programmes à l'international se répartissent comme suit :

	Versements effectués en 2018
Financements aides aux malades et recherche	
- Appel à projets international	1 830 652
- Appel à projets Populations stigmatisées	242 092
- Appel à projets Enfants	18 689
TOTAL FINANCEMENTS "International"	2 091 433

2 - Information sur les frais de recherche de fonds

Les coûts affectés aux frais de recherche de fonds s'élèvent à 3.507.042 euros et sont répartis en :

- Frais d'appel à la générosité du public
- Frais de recherche de fonds privés

2.1 Frais d'appel à la générosité du public

Cette rubrique comprend tous les coûts directs liés aux appels à dons (conception, réalisation et diffusion de mailing, newsletters, organisation de l'événement Sidaction médias...), au traitement des dons (émission de reçu fiscaux, base de données, frais financiers...), ainsi que les frais liés à la communication institutionnelle à destination principalement des donateurs (site internet,

rapport d'activité) ou des notaires et du grand public dans le cadre de la politique de développement des legs.

Le Sidaction médias a engendré des coûts à hauteur de 1.057.849 euros, comprenant les frais des opérations de marketing direct menées en parallèle de l'opération et y prenant appui pour susciter les dons (735.019 euros).

Les coûts directs d'appel à la générosité publique représentent un total de 3.079.333 euros. Ils se décomposent, en plus des 1.057.849 euros des coûts d'organisation du Sidaction médias, en :

- coûts d'appel à la générosité publique (1.591.639 euros),
- coûts d'appel à la générosité publique sur le web (177.136 euros),
- coûts de compte-rendu aux donateurs et aux partenaires de l'association et coûts « relations médias » (145.458 euros),
- coûts de traitement des legs et de communications auprès des notaires et du grand public (46.182 euros).

Par ailleurs, cette rubrique comprend aussi les frais de fonctionnement directs du service collecte et communication, achats de biens et de services, frais de participation à des conférences, salaires et charges, le pourcentage de répartition des frais de structures, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux, ainsi que les frais de communication tels que les relations presse et la communication institutionnelle.

Les frais indirects s'élèvent à 61.069 euros et se composent de la répartition des frais de fonctionnement de la structure.

2.2 Frais de recherche de fonds privés

Cette rubrique comprend les frais liés à la recherche de partenariats d'entreprises et de mécénats, à la boutique, aux événements de prestige et aux soirées organisés tels que le Dîner de la mode et les Chefs solidaires (achats de matériel, frais de logistique et d'organisation, conception, fabrication et diffusion de documents...).

Les coûts directs des autres activités liées à la collecte de fonds représentent un total de 427.709 euros dont 233.267 euros pour l'organisation du Dîner de la mode de janvier 2018, 77.312 euros consacrés aux Opérations régionales, 12.805 euros en frais de gestion des partenariats, 38.930 euros pour les Chefs Solidaires, 8.672 euros pour la boutique et 56.723 euros pour la production du clip « Sa raison d'être 20 ans après ».

2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Nous n'avons pas de frais directement liés à la recherche de subventions et autres concours publics.

3- Information sur les frais de fonctionnement

Sont affectés aux frais de fonctionnement toutes les charges relatives à la gouvernance de l'association (organisation des conseils d'administration, voyages et déplacements des administrateurs, assurances des membres des différentes instances), au service administratif et financier (frais de comptabilité et d'audit

annuel des comptes, frais du service juridique, gestion des ressources humaines, salaires et charges sociales, frais financiers non directement liés aux missions sociales ou aux opérations de collecte...), à la direction générale (missions, déplacements et salaires), ainsi que la part des charges de structures affectées au service administratif et financier et à la direction générale, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux.

Le montant total des frais de fonctionnement de l'association, pour son administration, est de 1.290.205 euros.

B- Note sur les affectations par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018

La présentation du Compte d'emploi annuel des ressources (CER) appelle à un traitement différencié des emplois en fonction de l'origine des fonds qui ont permis leur financement. En dehors des frais directement liés à la générosité du public et de ceux qui en sont totalement exclus, il est déterminé une clé de répartition de l'affectation des seules ressources collectées auprès du public par type d'emplois qui est calculée sur la base du pourcentage des emplois réalisés par rapport au budget global de Sidaction. Ainsi, les ressources de Sidaction issues de la générosité du public sont affectées de façon homogène aux emplois qui n'ont pas de financement dédié.

1. Missions sociales financées par la générosité du public

Le pourcentage de réalisation des missions sociales par rapport au budget global de Sidaction est le même que celui financé par la générosité du public. Pour l'année 2018, les missions sociales représentent 70,9 % de l'activité générale, soit 9.091.218 euros financés par la générosité du public.

Seules certaines recettes, issues des financeurs publics et de financeurs privés, essentiellement un fonds de dotation et des fondations d'entreprise, font l'objet d'un fléchage précis en termes d'emploi. Les emplois prévus dans ces conventions de financement ont un suivi spécifique en comptabilité analytique, et sont donc exclus de la partie financée par la générosité du public.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France

Actions réalisées directement

Les actions en France financées par la générosité du public s'élèvent à 2.015.601 euros soit :

- 570.972 euros pour les actions d'aide aux malades et de prévention,
- 429.663 euros pour les actions de recherche scientifique et médicale,
- 1.014.966 euros pour les événements d'échanges, de visibilité et de sensibilisation.

Versements à d'autres organismes agissant en France

Les versements en France financés par la générosité du public s'élèvent à 3.830.358 euros soit :

- 1.991.349 euros pour des structures menant des actions d'aide aux malades et de prévention,
- 1.839.009 euros pour des structures menant des actions de recherche scientifique et médicale,

1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

Actions réalisées directement

Les actions à l'étranger financées par la générosité du public s'élèvent à 1.617.976 euros.

Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Les versements à l'étranger financés par la générosité du public s'élèvent à 1.627.283 euros.

2. – Frais de recherche de fonds financés par la générosité du public

Pour l'année 2018, les frais de recherche de fonds financés par la générosité du public représentent 21,3 % de l'activité, soit 2.728.727 euros.

3. – Frais de fonctionnement financés par la générosité du public

Une fois les frais de missions sociales et de recherche de fonds totalement financés, nous avons affecté une partie du fonctionnement sur les fonds restant issus de la générosité du public. Ils s'élèvent à 1.003.871 euros et représentent 7,8 % de l'activité.

D- Engagements à réaliser (III)

Les engagements à réaliser correspondent à la partie non consommée de subventions reçues et constatée en fonds dédiés.

E- Note sur les ressources

La réglementation pour l'établissement du CER fait une distinction entre les fonds directement collectés auprès du public et ceux issus d'opérations de collectes et autres ressources de l'association. Le total des ressources est de 16.935.534 euros.

1. - Information sur les ressources collectées auprès du public

Durant l'exercice 2018, les opérations faisant appel à la générosité publique ont permis de collecter 12.823.816 euros auprès de particuliers, d'entreprises, d'associations ou de collectivités locales.

Conformément à l'article 19 des statuts de Sidaction qui précise : « Les ressources nettes collectées par l'association après déduction des frais de gestion et de collecte des fonds sont réparties par le conseil d'administration à raison de :

- * 50 % pour financer des travaux de recherche et d'amélioration de la qualité de la vie des personnes atteintes par l'infection à VIH en France et à l'étranger,
- * 50 % pour financer des activités d'information, de prévention, d'entraide et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches, en France et à l'étranger. »,

Toutes les ressources de Sidaction sont affectées par le Conseil d'Administration conformément aux statuts.

1.1 Information sur les dons et legs collectés

Dons manuels non affectés

Les dons collectés auprès de particuliers s'élèvent à 11.248.736 euros et se décomposent comme suit :

- 3.475.395 euros ont été collectés à l'occasion du Sidaction médias des 23, 24 et 25 mars 2018, contre 3.051.123 euros pour l'opération organisée en 2017,
- 6.851.009 euros sont issus des opérations de marketing direct contre 6.896.725 euros pour 2017. Ces opérations ont utilisé le fichier des donateurs¹ issu des campagnes de collecte de fonds menées par l'association de 1994 à 2018,
- 922.332 euros proviennent de la collecte web 2018 contre 883.000 euros en 2017.

Legs et autres libéralités affectés et non affectés

Au cours de l'année 2018, nous avons encaissé 1.254.783 euros dont 4.262 € en affectés et 1.250.522 € en non affectés, provenant de

- 8 legs (1.012.958 euros),
- 12 assurances-vie (241.825 euros)

1.2 Information sur les autres produits liés à l'appel à la générosité du public

Les Opérations régionales s'élèvent à 320.296 euros.

¹ Ce fichier a été enregistré sous le numéro 456932 auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, en date du 6 août 1996. Il répond aux exigences de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

2 - Information sur les autres fonds privés

Les autres fonds privés regroupent l'ensemble des opérations de collecte de Sidaction hors appel à la générosité du public. Ils s'élèvent à 1.742.453 euros et se décomposent comme suit :

- 964.403 euros proviennent des mécénats et partenariats d'entreprises tels qu'avec la société Sucres et Denrées (200.000 euros), le MAC Aids Fund (193.507 euros), des partenariats dans le cadre du Sidaction media 2018 (453.779 euros), BNP (32.465 euros), Fondation de France (5.664 euros), SCPP (65.531 euros) et autres (13.457 euros),
- Les dons collectés auprès de sociétés se composent des dons issus des opérations de collecte auprès du public au niveau national ou régional. Ils s'élèvent à 778.050 euros (Dîner de la Mode).

3 - Information sur les subventions et autres concours publics

Dans le cadre des missions menées en propre par Sidaction, nous faisons des demandes de subventions auprès des organismes publics. En 2018, nous avons obtenu les subventions suivantes pour un montant total de 2.021.239 euros dont :

- 1.032.317 euros de l'Agence Française de Développement (AFD) pour les programmes Perspectives et Elsa,
- 90.000 euros de la Direction Générale de la Santé (DGS) pour les programmes Antilles Guyane et la mission Milieu carcéral,
- 24.500 euros du Ministère de la Justice pour la mission Milieu carcéral,
- 292.633 euros de La Mairie de Paris,
- 274.438 euros d'Expertise France,
- 271.074 euros d'UNITAID,
- 36.276 euros de l'ANRS.

4. - Information sur les autres produits

Les autres produits s'élèvent à 348.026 euros. Ils se décomposent en :

- 7.250 euros de ventes de la boutique,
- 179.184 euros de produits de gestion dont 119.763 euros de restitutions de la part de nos partenaires, 8.380 euros de cotisations et 51.041 euros de produits de gestion courante et de transferts de charges,
- 9.910 euros de produits financiers qui concernent les plus values générées par les placements à court terme de la trésorerie de l'association,
- 145.816 euros ont été collectés grâce à l'action de Madame Line Renaud. Le fonds « Line Renaud » est constitué des ressources des albums vente et droits d'auteurs pour 97.951 euros et de recettes de manifestations organisées au profit de l'Association, en particulier l'opération Chefs Solidaires (47.864 euros),
- Des produits exceptionnels (5.842 euros),
- 24 euros d'abonnements au magazine Transversal et au journal Ensemble,

E- Information sur les reprises des provisions et amortissements (II)

Les reprises des provisions et amortissements s'élèvent 0 €.

F- Report des ressources affectées non utilisées

Cette présentation du CER a été prévue pour pouvoir suivre d'année en année les fonds issus directement de la générosité du public non affectés et non utilisés. Or dans le cas de Sidaction, du fait de notre obligation statutaire, l'ensemble de nos fonds est affecté. A ce titre, le tableau des fonds dédiés est présenté ci-après.

Les reports des ressources affectées non utilisées sur l'exercice antérieur correspondent à la part des fonds dédiés utilisés au cours de l'exercice.

G- Contributions volontaires en nature

Cette rubrique permet de suivre les contributions volontaires chiffrables dont bénéficient Sidaction au cours de l'année.

Les contributions volontaires en nature se décomptent comme suit :

- 64.218 euros de bénévolat
- 1.258.140 euros de prestations en nature

Elles sont affectées dans nos trois grandes familles de coûts, en fonction de la destination des contributions :

- 1.322.358 euros de frais de recherche de fonds

Les heures de bénévolat non chiffrables sont exclues du tableau.

La gouvernance de l'association Sidaction repose sur le Conseil d'administration composé de membres bénévoles, acteurs de la lutte contre le sida en France et à l'étranger, dans les domaines de la prévention, l'aide aux malades, la recherche et les soins médicaux.

Pour l'instruction des demandes de financement, et à travers la mise en place de groupes d'experts dans différents domaines, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida.

La diversité des situations professionnelles et personnelles de chacune de ces personnes, qui apportent toutes une expertise de qualité, ne permet pas de valoriser financièrement les 3 231 heures de travail qui nous sont offertes.

Notes sur les engagements non versés par Sidaction

Les engagements votés au bénéfice des actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades, et des programmes de recherche et d'amélioration de la qualité de vie et des soins restant à verser s'élèvent à 4.665.511 euros.

Pour les actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades en France, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2018, pour 2.438.650 euros de financements associatifs. 2.551.382 euros ayant été versés en 2018, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2018 en tenant compte des reliquats s'établit à 1.248.959 euros.

Pour les programmes de recherche scientifique et médicale et d'amélioration de la qualité de vie et des soins des malades, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2018, pour 1.031.396 euros de financements jeunes chercheurs, aides aux équipes de recherche et qualité de vie/qualité des soins.

2.163.551 euros ayant été versés en 2018, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2018 en tenant compte des reliquats, s'établit à 2.249.594 euros.

Pour les programmes de lutte contre le sida dans les pays en développement et en transition, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2018, pour 2.025.478 euros de financements.

2.065.113 euros ayant été versés en 2018, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2018, en tenant compte des reliquats s'établit à 1.166.958 euros.

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

	Solde restant à verser au 01/01/2018	Nouveaux engagements et modifications 2018	Versements effectués en 2018	Restitutions sur financements	Solde restant à verser au 31/12/2018
- Appel d'offres Aide aux malades- prévention	1 045 904	1 793 600	1 915 832	9 186	914 486
	1 045 904	1 793 600	1 915 832	9 186	914 486
- Appel à projet Département Français d'Amérique	108 297	199 750	207 450	0	100 597
- Appel à projet Prévention et soutien en milieu carcéral	99 450	205 300	191 350	0	113 400
- Appel à projet Prévention Gay	117 500	240 000	236 750	274	120 476
TOTAL FINANCEMENTS ASSOCIATIFS FRANCE	1 371 151	2 438 650	2 551 382	9 460	1 248 959
- Appel à Projets Prise en charge globale	817 251	1 757 969	1 785 907	0	789 313
- Bailleurs externes	256 842	274 509	279 206	0	252 145
- Appel à projet Enfants (Grandir + PSS)	132 500	-7 000	0	0	125 500
TOTAL FINANCEMENTS INTERNATIONAUX	1 206 593	2 025 478	2 065 113	0	1 166 958
Financements Jeunes chercheurs	1 874 050	119 010	1 087 040	0	906 021
- Appel d'offres permanent	1 874 050	119 010	1 087 040	0	906 021
Aides aux équipes de recherche	1 466 358	706 778	1 008 040	0	1 165 096
- Appel d'offres permanent	1 466 358	706 778	1 008 040	0	1 165 096
Fonds de dotation Pierre Bergé	41 340	0	41 340	0	0
- Appel d'offres permanent 2013	41 340	0	41 340	0	0
Recherche Opérationnelle	0	205 608	27 131	0	178 477
- Appel d'offre	0	205 608	27 131	0	178 477
TOTAL FINANCEMENTS SCIENTIFIQUES ET MEDICAUX	3 381 748	1 031 396	2 163 551	0	2 249 594
TOTAL EXERCICE 2018	5 959 492	5 495 524	6 780 046	9 460	4 665 511

Engagements sur 2019

4 083 184

Engagements sur 2020

582 327

4 665 511

Notes sur les fonds dédiés de Sidaction

L'appel à la générosité publique nous impose la présentation en compte d'emploi de nos dépenses et recettes annuelles. Le déroulement de l'activité de Sidaction n'étant pas calé sur l'année civile, les fonds dédiés nous permettent de respecter la volonté du Conseil d'administration et de ses votes en fonction de nos engagements, tout en respectant les règles de présentation annuelle, les fonds dédiés étant les fonds de l'association préaffectés aux actions de Sidaction en fonction des décisions du Conseil d'administration.